

CONTRACTUELS SE FORMER

Bien débiter en tant que contractuel en LV en voie professionnelle

Débiter dans le métier d'enseignant nécessite quelques recommandations particulières. Il nous a semblé opportun de porter à votre connaissance ces conseils et ce cadre qui vous sera utile, lors de votre entrée en fonction, lors des premières heures de cours, afin de vous familiariser avec :

- une posture professionnelle adaptée
- des gestes professionnels accompagnants
- la voie professionnelle
- l'enseignement des langues vivantes en lycée professionnel

Pour votre information, un parcours national de formation m@gistère a été mis en place **pour accompagner la prise de fonction en tant qu'enseignant dans le second degré**. Ce parcours de formation vise à compléter les formations académiques qui sont mises en place en amont de la rentrée, notamment à destination des personnels contractuels. Il comprend plusieurs volets généraux (agir en agent de l'état, coopérer avec les acteurs de l'école, préparer et conduire la classe, évaluer, différencier...), et des modules didactiques, propres à 8 disciplines différentes (dont les langues vivantes).

Pour vous inscrire, vous devez être en poste et avoir une adresse électronique académique (en @ac-toulouse.fr), pour cela, rapprochez-vous du secrétariat de votre établissement et/ou de la personne ressource pour le numérique.

Lien : [Parcours national de formation m@gistère pour accompagner la prise de fonction](#)

L'académie de Toulouse vous accompagne dans cette démarche de formation. Vous pouvez également, vous inscrire au PRAF (Programme Académique de Formation) sur tous les modules ouverts à inscription individuelle. Vous pourrez le **consulter** et vous **abonner**. De nombreuses formations sont proposées et peuvent répondre à vos attentes. Nous vous recommandons [le tutoriel](#) de l'EAFIC (Ecole académique de la formation continue).

Par ailleurs, une connaissance de votre environnement de travail et des nouvelles modalités d'enseignement en lycée professionnel vous sera nécessaire pour comprendre les évolutions, le fonctionnement et les attentes institutionnelles, la page du site académique consacrée à la [Transformation de la Voie Professionnelle](#) pourra vous guider.

Enfin, pour un ancrage plus précis sur l'enseignement des **langues vivantes en lycée professionnel**, nous suggérons de consulter les différentes rubriques de notre site disciplinaire [Langues au LP](#), en particulier les modalités [d'examens](#) et les autres [ressources institutionnelles utiles](#).